

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines.

Telephone 33-84

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 18 fr. par an

Etanger... 25 fr. par an

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements ne sont reçus que pour un an, au plus, et partent du 1er et du 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne

Rédactions en quatrième page... 1 franc

Chronique troisième page... 1 fr. 50
Chronique deuxième page... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'étranger

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines.

Telephone 33-84

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Vive la Liberté!

MM. Clémentel, ministre de l'agriculture, et René Viviani, garde des sceaux, ministre de la justice, de l'Instruction publique et des beaux-arts, viennent de signer un appel que l'on peut voir sur quelques murs :

A toute la Jeunesse scolaire
La France a besoin de votre dévouement, la terre a besoin de vos bras. Tandis que des champs restent sans culture, tandis que des fermes et des villages ne suffisent plus pour assurer l'exploitation de ce sol que leurs époux et leur fils défendent avec gloire, c'est à vous, enfants de France, qu'il appartient de reprendre ces champs délaissés et d'apporter à la terre l'assistance dont elle a un si pressant besoin.

Que chaque école, lycée ou collège, organise, pour aider au travail des champs, village par village, ville par ville, des équipes scolaires régionales de volontaires agricoles. Groupez-vous, unissez-vous, afin que vos efforts ne soient pas disséminés et que vous puissiez, par une action coordonnée, obtenir de la terre généreuse tous les biens que nous pouvons attendre d'elle.

Quand j'ai lu cette affiche placardée sur le mur de la grande Halle des Cordeliers de Lyon, où des ménagères s'entretenaient en protestant qu'elles n'avaient pu trouver un gramme de beurre, je me suis demandé s'il fallait en rire ou en pleurer.

C'est tout ce que l'on trouve pour nous parler de la disette menaçante. L'appel aux écoliers! Entre deux parties de bille le jeudi, car je ne sache pas que l'on veuille licencier les écoles en 1917, ou le soir après 4 heures, nos enfants iront aux champs... à trapper des papillons.

Les fils de cultivateurs dans nos campagnes, qui peuvent aider à la culture, n'ont pas attendu votre appel, Messieurs les Ministres, pour travailler aux champs. Pour eux, il arrive avec une opportunité curieuse!

Complications!
Ville par ville, les lycées et collèges étant comme par hasard dans les villes, vous voulez constituer des équipes scolaires régionales de volontaires agricoles.

On semble ignorer vraiment ce qui se passe dans nos campagnes.

Eh bien! nos paysans ne sont pas contents. Hier, c'était le commerce désemparé, annihilé par les taxations, les réquisitions, les restrictions, les incohérences des arrêtés administratifs se succédant, se contredisant.

Aujourd'hui, c'est la culture qui réclame. C'est plus grave. Le paysan de France est laborieux, économe et courageux. Il se fait tuer depuis le début de la guerre. Faire appel à son patrimoine serait presque injurieux, il en a donné assez de preuves.

Le paysan de France est aussi obstiné et pas toujours commode. On l'embête, il se fâche.

On taxe le beurre et le lait à des prix qu'il juge insuffisants. Il a assez de ces mesures vexatoires et néfastes, aussi il y répond en ne vendant plus. Vous ne voulez pas payer mon beurre ce qu'il me coûte, je n'en fabriquerai plus.

Ce danger, on paraît l'ignorer; il est pourtant très réel et ce ne sont pas les enfants des écoles, malgré tous les appels

qui fabriquent le beurre. Ne se rend-on pas compte que le cultivateur ne sème pas du blé,

La prime, il s'en moque;

Ce qu'il veut, c'est la liberté : l'aide pour produire et la liberté de vendre.

Nos gouvernants continueront-ils longtemps à ne pas voir plus loin que leur barbe?

Empêcher la hausse des cours d'une marchandise qui se raréfie, autant vouloir arrêter le soleil.

C'est empêcher un mal par un mal plus grand encore. On ne peut qu'éviter momentanément la cherté pour courir à la disette.

La cherté d'une denrée est la meilleure prime à sa production, c'est la plus efficace réaction de sa consommation.

Nous comprenons la résistance économique par la liberté commerciale la plus grande possible. Il était facile, par une surveillance discrète, de révéler tout accaparement ou spéculation excessive et de le réprimer au plus tôt. La liberté commerciale, c'était la

constitution de stocks de prévoyance chez les commerçants; c'était le retour aux adjudications; c'étaient les réquisitions pratiquées tout à fait exceptionnellement; c'était le libre échange sur tout le territoire; c'était l'équilibre entre la production et la consommation; c'était une meilleure utilisation des moyens de transport; c'était peut-être la vie un peu plus chère, mais c'était la sécurité.

On a gaffé jusqu'à présent. C'est visible, c'est flagrant!

Pourquoi s'entêter dans l'erreur?

Pourquoi, pendant qu'il en est temps encore, ne pas reconnaître que l'on s'est trompé? Pourquoi ne pas abolir purement et simplement toutes les taxes? Pourquoi ne pas dire aux cultivateurs : vous vendrez au prix que l'on vous achètera? Pourquoi ne pas dire aux commerçants : faites des affaires sans crainte, on ne vous réquisitionnera que si les besoins impérieux de la défense nationale l'exigent exceptionnellement, l'autorité militaire ne gaspillera plus les wagons qui vous sont nécessaires.

A chacun son métier. Mettons un terme au scandale des achats de foins ou de pommes de terre par des commanditaires, des juges de paix ou des agents électoraux quelconques. Revenons au bon sens, chargeons les commerçants de nous approvisionner.

Quel sera l'homme d'Etat énergique qui, se dégageant des préjugés que les commerçants sont des spéculateurs et les agriculteurs gagnent trop d'argent, fera le geste bienfaisant et rendra la liberté d'avant-guerre?

ALBERT BOUTIN.

ECHOS ET INFORMATIONS

Paris, 9 mars.

La Situation Militaire

Nos alliés britanniques continuent leur avance méthodique dans le secteur de l'Ancre. Ils ont conquis une nouvelle ligne de terrain vers Bucquoy-Achiet. En Mésopotamie, poursuivant les Turcs en retraite, ils ont occupé Ctesiphon; ils ne se trouvent plus actuellement qu'à huit milles de Bagdad.

Les Russes, poursuivant les Turcs dans la direction de Hamadaa ont occupé le 5 mars Kengawer.

Sur le front français, en Champagne, lutte d'artillerie, ainsi que sur la rive gauche de la Meuse, où nos tirs d'artillerie ont bouleversé les organisations allemandes entre la côte 304 et le bois d'Avocourt.

En Italie, actions violentes d'artillerie sur le front du Trentin, principalement dans la vallée de l'Adige.

On vient de trouver un moyen simple et pratique pour faire du gaz à bon marché. Il consiste à brûler du bois de pin au lieu de charbon. Les essais faits par la compagnie du gaz d'Antibes ont été concluants. Il est évident que ceci n'est possible qu'à la condition de se trouver à proximité de forêts dont les sapins peuvent être descendus ou brûlés sans grands frais du lieu de l'exploitation à l'usine utilisatrice.

Grâce à ce procédé, la Compagnie du gaz, qui a eu cette initiative, a pu continuer à servir ses abonnés.

Le pouvoir éclairant et calorifique n'est cependant pas aussi élevé que celui du gaz de houille.

La commission d'hygiène publique de la Chambre, sur le rapport de M. Emile Vincent, a approuvé le projet de gouvernement tendant à autoriser l'emploi de la saccharose pendant la durée des hostilités.

Dépendant, elle a décidé que les décrets qui autoriseront l'emploi de ce produit et des substances édulcorantes en dérivant ne pourront être rendus qu'après avis conformes non seulement du conseil supérieur d'hygiène publique, mais aussi de l'Académie de médecine.

D'Excelsior :

Soldes.

Jusqu'ici, il n'y avait que les magasins de nouveautés, petits et grands, pour offrir des « soldes de fin de saison », c'est-à-dire des marchandises dont on veut se débarrasser.

Maintenant, il y a aussi les pâtisseries. Et, pour profiter d'un véritable « soldes » à la fin, si l'on peut dire, de la « semaine pâtisseries », voici comment il faut procéder :

Vers cinq heures, le lundi, arrêtez-vous devant la pâtisserie sur laquelle vous avez jeté votre dévolu. Et, si une belle rangée de gâteaux s'y étale encore, avez soin d'en regarder les prix.

Vers huit heures, revenez et, si le nombre des gâteaux n'a pas sensiblement diminué, entrez hardiment et demandez d'un ton plein d'assurance :

— Il n'y a pas un petit gâteau ici que l'on puisse solder ?

La vendeuse, la caissière, la patronne même se précipiteront vers le client inespéré que vous êtes.

— Un petit gâteau ! Mais si, mais si, choisissez !

Naturellement vous choisissez un petit gâteau de 2 francs, qu'à la première protestation on vous laisse pour vingt sous.

Ce que l'on ne prévoit pas

Pommes de terre

RÉQUISITIONS ET TRANSPORTS
Les pommes de terre deviennent de plus en plus rares et toutes les erreurs doivent être évitées si l'on ne veut courir le risque d'une disette de cette marchandise indispensable.

Les besoins en pommes de terre des grands centres et des départements déficitaires sont très importants et pressants. Si l'on arrête les expéditions de ces denrées c'est à n'y rien comprendre.

Voici à ce propos la lettre adressée à M. le Ministre des Travaux publics par un des plus gros négociants de la Haute-Vienne :

Limoges, 2 mars 1917.
A Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Paris.

J'écrivais, hier, à Monsieur le Directeur du Service de Ravitaillement civil, pour lui indiquer toutes les difficultés que nous avons à nous procurer du matériel pour livrer les pommes de terre destinées à la consommation, et que nous avons vendues à diverses municipalités du Centre et de l'Ouest. Je vous confirme le contenu de cette lettre.

Aujourd'hui, j'apprends que toutes les gares du département de la Haute-Vienne, viennent de recevoir des instructions de l'Inspection de Périgueux, de refuser tous wagons pour l'expédition des pommes de terre de consommation.

Je vous avoue que cette nouvelle mesure est absolument inacceptable, et que je ne m'explique pas quelles ont pu être les raisons qui ont déterminé votre administration à empêcher le ravitaillement des départements déficitaires, alors que ces départements sollicitent chaque jour des pommes de terre pour les besoins des populations, et cela par votre intermédiaire.

Comme vous le savez, le département de la Haute-Vienne est un département gros producteur, et si la culture ne peut pas vendre ces marchandises, elle les fera consommer, et je crois que ce n'est pas le but que vous recherchez. Je viens donc vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir donner des instructions, afin de permettre aux gares de nous livrer avec plus d'abondance de matériel, pour permettre de ravitailler les populations des villes et de revenir sur les malencontreuses instructions données hier aux gares de notre département.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

De l'Aveyron on nous écrit :

La Primaube, 24 février.

Monsieur le Directeur du Courrier du Commerce.

De tous côtés on se plaint de la crise des transports, mais chez nous elle est arrivée à un degré d'acuité inconnu jusqu'ici. Depuis un mois la gare n'a pas eu un seul wagon en chargement. Les wagons chargés qui arrivent stationnent 3 ou 4 jours vides, avant de repartir, et après sont dirigés invariablement vers les gares voisines pour y être chargés. Jusqu'à maintenant on pouvait expédier en sacs par 500 kilos, une expédition par jour. Depuis trois jours cela aussi est interdit. On a trouvé mieux, la gare n'accepte qu'une expédition par jour pour tous les expéditeurs, et si cette expédition ne part pas le jour même, elle n'accepte aucune autre expédition jusqu'à ce qu'elle soit partie.

On nous écrit encore des Bouches-du-Rhône :

Aix, 3 mars.

Monsieur le Directeur du Courrier du Commerce.

Ayant vu, dans votre numéro du 21 février écopé, l'article « Pour aider la mise en valeur des terres abandonnées », j'ai l'honneur de me permettre de porter à votre connaissance un fait qui, sûrement soulevé par votre honorée publication, aura une certaine portée :

La pomme de terre se cultive dans les Bouches-du-Rhône du 1er mars au 15 avril suivant les rayons et les variétés; nous voilà au 3 mars sans un tubercule en magasin, et tous les expéditeurs du Loiret, de la Côte-d'Or, du Puy-de-Dôme, de l'Allier disent la même chose : L'Intendance a mis l'embargo sur les pommes de terre, aucune sortie ne sera autorisée tant que le stock à prélever ne sera pas atteint; si ce stock n'est atteint que fin avril, autorisation de sortie ne sera donnée qu'alors ? A ce moment personne n'en voudra, le gros soleil aura séché les terres et l'ensemencement ne pourra s'effectuer, ce sera trop tard et, en août, la récolte sera des plus précaires.

Agreez, etc.

Toutes ces lettres se passent de commentaires. Pour la pomme de terre comme pour le reste, la production, le commerce et la consommation souffrent des entraves apportées par l'administration.

La conclusion, c'est la crise en perspective.

Notre Cheptel bovin

Chargé par M. Clémentel de faire une enquête sur la situation de notre cheptel bovin, M. Mougeot, sénateur, ancien ministre, vient de lui en communiquer les résultats, d'où il résulte que les quinze millions de têtes dont il était constitué à la veille des hostilités, n'étaient plus, fin décembre 1915, qu'un nombre de douze millions et demi, soit une diminution de deux millions et demi de têtes, dans laquelle les départements envahis figurent pour 900.000 têtes environ.

L'Allemagne, par contre, aurait maintenu, depuis la guerre, à deux cent mille têtes près son cheptel bovin, évalué à vingt et un millions de têtes en 1913.

Dans son rapport, M. Mougeot conclut qu'il convient de prendre dès à présent toutes les mesures qui s'imposent et de reconstituer le troupeau des régions envahies. Au nombre de ces mesures, M. Mougeot préconise, notamment, l'institution de primes de surproduction pour les animaux élevés et conservés en surnombre par rapport à l'effectif normal de l'étable, qui seraient de 60 francs pour le premier animal, 80 francs pour le second et 100 francs pour les troisième et suivants.

M. Mougeot envisage également le rationnement de la viande de boucherie, soit par la carte de viande, soit par des jours sans viande; la réalisation d'installations facilitant la consommation de la viande frigorifiée; le développement de la consommation de la viande de cheval; la récupération de toutes les viandes, déchets ou abats qui pourraient être utilisés pour la nourriture des troupes, alors que l'indigence continue à les vendre à vil prix ou à les laisser perdre.

FRET

Paris, 8 mars 1917.

A la Plata, il y a peu de tonnage disponible. On a travaillé en général sur la base de 173.75 à 180, pour chargements pris à Buenos-Aires à destination de l'Angleterre. Au Northern Range la situation est à peu près la même; on continue à manquer de vapeurs, les offres sont nombreuses pour les 1000 mais on ne trouve pas de tonnage transporteur. En coton, on traite en « contrats ouverts ». Pour le grain lourd, on a dans l'ensemble travaillé sur la base suivante (par quarter) : 41.70 pour les destinations de l'Angleterre et de l'Atlantique français et 43.75 pour l'Italie; du Golfe de Mexique on demande 44.50 pour l'Angleterre et l'Atlantique et 46.55 pour l'Italie. En « contrats ouverts », le Northern Range demande 215.45 pour l'Angleterre et l'Atlantique; 222.50 pour Liverpool et 278 fr. pour l'Italie. Du Golfe, les prix sont respectivement : de 257.15, 264.10, 310.70.

En ce qui concerne les marchés orientaux, de nombreuses demandes, mais peu de vapeurs; les prix se maintiennent très fermes; c'est ainsi que nous avons noté de Kurrachee 278 fr. et de Bombay 333.50 pour l'Angleterre et la Méditerranée. La Côte de Madras offre 532.20 pour Marseille. Chargements de riz au départ de Saigon de 395.15 à 405.50.

La Péninsule et la Méditerranée restent très fermes. Parmi les différents prix, nous signalons les transports de phosphates de Libne à Glasgow à 55.60 et de Bougie à Dublin à 65.70. Alexandrie paie 45 pour l'Angleterre. Les minerais de Carthagène à Baltimore paient 37.55. Nous signalons également : de Huvela à la Mersey 48.75 et à Rouen et Nantes, 45 fr. Bilbao-Boulogne est coté 50 fr.

Pendant la durée de la Foire de Lyon, le COURRIER DU COMMERCE publiera des numéros spéciaux à très gros tirage.

LA FARINE DE BOIS

De l'Echo des Bois, de Paris :

L'objet principal du mémoire présenté à l'Académie des Sciences de Berlin est de suppléer au manque de blé en introduisant, dans l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques, un succédané contenant en quantité correspondante les mêmes principes nutritifs que les céréales. Il s'agit, en réalité, de la séquestration des plantes ligneuses renfermant, surtout en hiver, une certaine proportion de sucre, de substances amylacées et d'huile. Or, il est possible, assure-t-on, d'utiliser ces éléments, en cas de nécessité, pour les fourrages et même, au besoin, pour la nourriture humaine. Au commencement du printemps, la formation des bourgeons et des jeunes feuilles diminue sensiblement le sucre et l'amidon prévus, mais on en trouve encore en abondance dans les tiges, et en juin les cellules s'en remplissent de nouveau. En mars, le professeur Haberlandt a constaté 28 % d'amidon dans un orme de trente-huit ans, et à la même époque de l'année, un châtaignier offrait 15.5 % d'hydrate de carbone, principalement d'amidon. En mai, il n'y en avait que 19.9 pour 100, mais en octobre, le maximum était de 26.4 %. Ces chiffres ne se rapportent toutefois qu'à l'aubier vivant, tandis que le cœur de l'arbre, c'est-à-dire la partie dure et centrale du tronc, est totalement dépourvue de l'élément nutritif et ne pourrait, par conséquent, être employée pour la farine de bois. Le hêtre, le chêne, l'érable, le peuplier, le frêne, l'aune, l'orme, sont les meilleurs fournisseurs de sucre. D'autres, comme le tilleul, le bouleau, les arbutus verdoyants toute l'année, donnent de l'huile. Les plus riches en substance nutritive sont ceux qui ont le plus :

Le bouleau, le tremble et certaines espèces tenant des substances amères ou nocives doivent être exclus, par exemple, ceux qui sont résineux. Il en est de même de l'écorce en général qui contient beaucoup de tannin et n'est, pour cette raison, pas propre à l'alimentation humaine. L'extraction des éléments nutritifs réclame des précautions, sans lesquelles l'aliment ne serait pas digestif dans l'estomac. Chez les animaux et spécialement les ruminants, la plupart des plantes de pure cellulose sont dissoutes dans l'organe alimentaire, et les sucres digestifs atteignent directement le contenu des cellules. Chez l'homme, au contraire, il n'y a de dissolution que les parois des cellules les plus tendres. Celles qui sont dures et coriaces passent dans l'œsophage sans être digérées. Mais ni l'homme, ni l'animal ne peuvent digérer les parois cellulaires qui se sont lignifiées ou changées en bois dur. Haberlandt a conclu que la paille hâchée est indigeste comme fourrage pour le cheval et les bestiaux. Aussi convient-il de la broyer avant de la donner à manger aux animaux. Il faut la réduire énergiquement en poudre ou en sciure extrêmement fine. Pareille nécessité s'impose pour tous les bois dont on ferait usage comme engrais ou comme aliment humain, et l'on recommande d'éviter le cœur de sapin et de pin. La farine de bois se mélange avantageusement avec un pourcentage de farine de seigle et de froment, quand elle entre dans l'alimentation humaine; mais c'est surtout comme fourrage qu'elle est conseillée, surtout en hiver, dans les conditions de pénurie actuelle, on se trouve en présence d'un grand nombre de bestiaux ou de chevaux à nourrir. Elle remplace avec un profit appréciable les tourteaux.

LA CRISE DES TRANSPORTS

Un vœu de la Chambre de commerce de Lyon

Lors de la dernière séance de la Chambre de commerce, le président de cette assemblée, M. Coignet, a présenté des observations au sujet de la crise des transports dont souffrent à tel point le commerce et l'industrie du pays que plusieurs fabricants ont été obligés de fermer leurs usines soit faute de pouvoir recevoir les matières dont ils ont besoin ou d'expédier les produits de leur fabrication.

Il a rappelé les nombreuses démarches faites depuis longtemps déjà par la Chambre lyonnaise et lui-même auprès du comité permanent des chemins de fer, dont il est membre; de la Compagnie P.-L.-M. — à la bonne volonté de laquelle M. Coignet a rendu hommage —; du gouvernement; des départements du commerce et des travaux publics; du ministère des transports. Malheureusement, après quelques améliorations d'espèces ou de détail, la crise est redevenue plus aiguë.

M. Coignet a reconnu que l'intérêt particulier devait être sacrifié à celui de la défense nationale. Cependant, il faut absolument que la vie économique du pays ne soit pas anéantie, a-t-il dit, ajoutant qu'il lui paraissait « que la coordination entre les transports militaires et les transports commerciaux qui vient d'être effectuée par l'institution, au ministère des travaux publics, du sous-secrétariat des transports, doit être poursuivie dans les inspections régionales et les gares, en rendant au personnel technique habituel des chemins de fer une plus grande autorité ».

A la suite de cet exposé, sur la proposition de son président, l'assemblée a émis le vœu suivant :

« La Chambre de commerce de Lyon,

reconnaisant que tous les transports ayant un intérêt militaire et de défense nationale doivent primer tous autres, mais constatant que la vie économique du pays est sur le point de s'écrouler s'il n'est apporté immédiatement la crise des transports :

Considérant que la crise des transports de charbons est maintenant amoindrie par le fait de plus grandes quantités mises à la disposition publique et par l'état de la température; Considérant qu'à partir du 5 mars un grand nombre de trains de voyageurs sont supprimés, que dès lors, il doit y avoir une plus grande quantité d'agents et de matériel des chemins de fer devenus disponibles;

Emet le vœu : Que sans aucun délai toutes mesures pratiques soient prises pour améliorer les transports commerciaux, notamment par leur affectation, à ces transports, d'une partie du personnel et du matériel qui doit être libéré à partir du 5 mars, par suite de la réduction des services de voyageurs.

Ce vœu sera adressé au ministre des travaux publics, des transports et du travail, et au ministre du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et des télégraphes.

Les Vœux du Commerce des Produits agricoles

La Chambre de Commerce de Laval et de la Mayenne, réunie le dix-sept février, sous la présidence de M. Gustave Denis, président et en présence de MM. Louvard, vice-président; Masseron, secrétaire; Samin-Guichard, Chaplet, Duchemin, membres, s'est associée, après en avoir pris connaissance, aux différents vœux émis par la première Assemblée intersyndicale du commerce des produits agricoles, organisée à Lyon à l'occasion du Congrès des grains le 23 septembre 1916, par le Courrier du Commerce.

Elle a déclaré toutefois, ne pouvant appuyer les desiderata exprimés en ce qui concerne les réquisitions militaires, lesquels tendent :

Le premier, à la suppression radicale des réquisitions générales des céréales par le ravitaillement civil, sans délimitation de durée ni de quantité;

Le second, à la suppression de toutes taxations et la liberté du commerce de grains.

Aux Femmes de France

On nous communique la lettre suivante :

« Lettre ouverte aux femmes de France, propriétaires de parcelles et jardins.

« Mesdames,

« Nous venons faire appel à vos sentiments patriotiques pour aider, dans la mesure de vos moyens, nos héros soldats. Puissions-nous, avec eux, hâter l'heure de la délivrance et de la victoire.

« L'ennemi, convaincu maintenant qu'il ne nous déraciera pas par les armes, voudrait, en gênant notre ravitaillement par mer, nous imposer, à nous aussi, les privations qui l'étreignent.

« Vain espoir. Notre sol de France, si fécond, pourra, s'il le faut, suffire à tous nos besoins.

« Que pas un coin de terre ne reste inexploité. Faisons cultiver tous nos terrains dits ingrats, afin qu'ils deviennent d'une plus sérieuse utilité. Peut-être provoquerons-nous quelques sourires lorsqu'on nous verra plancher par des « omes de terre ou des choux les fleurs de nos plates-bandes ou le gazon de nos pelouses ! Qu'importe ! Rappelons-nous qu'en temps de guerre, un effort, si minime soit-il, devient grand s'il est utile au pays.

« Ont signé : duchesse d'Uzès, duchesse de Noailles, duchesse de Luynes, comtesse de Galard; Mmes Paul Lebaudy, Jules Siegfried, Waldeck-Rousseau.

Arrêté fixant les conditions de la vente du Pain

Lyon, 8 mars.

Le maire, vu le décret du 19 février 1917, réglementant la fabrication du pain, considérant que l'article 2 dudit décret prescrit aux boulangers de ne mettre le pain en vente que douze heures après sa cuisson, que cette prescription détermine sur le pain une perte de poids préjudiciable aux boulangers, considérant, d'autre part, que l'augmentation des frais généraux de la boulangerie justifie aussi un relèvement de la taxe du pain,

Arrête :

Article premier. — Tous les pains et toutes les fractions de pains seront vendus au poids.

Art. 2. — Le prix du pain national est fixé à 0 fr. 52 le kilo.

Ce prix s'applique aux pains de 1 kilo et au-dessus, ainsi qu'aux pains longs et couronnes de 1 kilo 500 et au-dessus.

SITUATION ET COURS DES BOURSES, HALLES ET MARCHÉS.

GRAINS ET FARINES

Marché de Paris

Mercredi, 7 mars. Depuis huit jours, la température est plus clémente et l'on va pouvoir se mettre aux travaux préparatoires aux semailles de printemps.

En Angleterre de grosses pluies gênent les travaux. Sécheresse complète au Kansas. Des pluies sont tombées en Argentine excellentes pour les maïs.

La situation au point de vue ravitaillement est toujours critique en France. Le commerce ne peut approvisionner que difficilement les moulins.

Farines. — Pas de changement dans la situation, qui devient de plus en plus difficile. L'hérault surtout manque de farine et demande à Marseille et à Lyon sans rien recevoir.

Orges. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Orbes. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Orbes. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Orbes. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Orbes. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Orbes. — Pas d'affaires, les gros acheteurs s'abstiennent. La culture n'est pas décidée à céder son grain au prix de la taxe.

Maïs. — Peu de changement dans les prix. Tendence plus calme, grâce aux pluies tombées en Argentine et qui font prévoir une bonne récolte.

Avoines. — Les expéditions sur Paris ont été plus faciles ces temps-ci. On peut obtenir de la grise de Beauce aux environs de la taxe. Le Centre et le Midi sont très acheteurs.

Sarrasins. — Tendence soutenue ; demande restreinte, les acheteurs du commerce ayant peur de la taxe. Les prix varient entre 42 et 42.50 suivant provenance.

Seigles. — Affaires très calmes, les détenteurs de seigle n'offrent presque rien.

Marché de Marseille

Jeu 5 mars. GRAINS GROSSIERS. — Affaires difficiles. Prix bien tenus.

Maïs. — On cote : Plata jaunes nouveaux 52 fr. ; Plata blancs 50 fr. ; Plata petits grains (façon Cinquantini) 51 francs. Le tout aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

Avoines. — Les offres ont été assez actives et elles ont d'ailleurs facilement trouvé preneurs aux prix de demandes. L'article reste bien tenu et les acheteurs nombreux.

Fèves. — Fèves nouvelles Tunisie, 42 fr. logé voie ferrée.

Caroubes. — Caroubes d'Afrique, 82 francs les 100 kilos logés.

Jeu 4 mars. GRAINS GROSSIERS. — La marchandise est devenue très rare sur notre place, et de ce fait les prix ont augmenté d'une façon très sensible.

Maïs. — Plata jaunes nouveaux, 52 francs ; Plata blancs, 50 fr. ; Plata petits grains (façon Cinquantini), 54 fr. Le tout aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

Avoines. — Marché intéressant. Prix bien tenus. Bonne demande.

Fèves. — Fèves nouvelles Tunisie, 45 fr. logé voie ferrée.

Caroubes. — Caroubes d'Afrique, 31 francs les 100 kilos logés voie ferrée.

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Représent. — MARSILLE 0 —

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Anjou, MARSEILLE. — Grains. Blés. Issues. Farines.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — Prix inchangés. Nous cotons les régionales 42 fr. et les graux D 40 francs. Le tout aux 100 kilos logés gare Marseille, paiement comptant net.

Issues. — Cette marchandise faisant toujours complètement défaut sur notre place, il n'y a absolument rien à faire pour cet article.

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-61. — Grains, farines et issues.

ORTNEZ 6 mars. Marché de moins en moins important. Si ce n'était quelques lots de maïs qui se vendent à un prix assez élevé, nos places seraient complètement dépourvues de marchandises.

On cote : Blé ordinaire, 34 à 35 ; seigle, 30 à 32 ; av. noire, 31 ; av. gr. d'hiver à 31 ; orge brasserie, 31 ; mouture, 30 ; maïs de 49 à 50 ; farines de cylindre 2° 43 fr. les 100 kilos ; pain, 0.45 ; son gros, 18 à 20 fr. les 100 kilos.

SAINT-ETIENNE 6 mars. Les marchandises n'arrivent pas faute de wagons, de ce fait les affaires sont nulles.

On cote : Blé ordinaire, 34 à 35 ; seigle, 30 à 32 ; av. noire, 31 ; av. gr. d'hiver à 31 ; orge brasserie, 31 ; mouture, 30 ; maïs de 49 à 50 ; farines de cylindre 2° 43 fr. les 100 kilos ; pain, 0.45 ; son gros, 18 à 20 fr. les 100 kilos.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Spécialité en pommes de terre, semence et consommation Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE — Pommes de terre. Fourrages et Farines

Pommes de terre de toutes provenances. Semence. Consommation. Oignons. Carottes. Grains. Poin. Paille. — QUATRE, courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télég. : Quatre Fardeur, 7. Téléph. 58-27.

CHOUX, CAROTTES, OIGNONS Lyon, 9 mars. — Choux. — Epuisés dans le Midi. Le Puy cote 18 fr. départ, en Bretagne on paie 20 départ.

Carottes. — Une hausse sensible est à signaler. Pont-de-Vaux, 24 départ ; Caillaillon, 19 fr.

Oignons. — L'oignon d'Espagne se maintient à 35 fr. départ ; Corbière-Albi cote 38.

Paris, 7 mars. — Tous ces articles se ressentent aussi fortement des conséquences de la gelée, qu'aggrave en outre la crise des transports. C'est ainsi que la carotte de nos environs se paye aujourd'hui 400 fr. les 1.000 kilos et c'est par exception qu'on peut se procurer quelques petits lots du Puy à 260 ou 270 fr. Le navet est également monté à un taux exorbitant et qui varie de 600 à 700 fr. les 1.000 kilos. Quant à l'oignon, il est difficilement obtenable au-dessous de 550 fr. dans la région des Mureaux.

NOIX, CERNEAUX Bordeaux, 7 mars. — On cote : noix, sacs marbrés, 54 fr. les 50 kilos ; cerneaux en caisse extra 340 fr. ; invalides 285 fr. les 100 kilos.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS Lyon, 8 mars. — On cote : artichauts Alger de 9 à 3 fr. ; dito Oran de 1.75 à 2.50 ; dito inférieurs de 1.20 à 1.50 ; dito Var de 2.50 à 3.50 la douzaine ; petits pois Afrique, Espagne de 1.25 à 1.75 fr. ; gourmands Afrique, Espagne de 200 à 225 fr. les 100 kilos ; choux-fleurs Var beaux de 8 à 16 fr. ; dito Midi beaux de 6 à 10 fr. ; dito Midi inférieurs de 2 à 4 francs ; salades fraîches et laitues de 0.80 à 1.75 ; dito Var de 1.50 à 2.25 ; scarolles de 1.50 à 2.50 la douzaine ; pissenlits Auvergne 60 fr. ; épinards Chalou-sur-Saône de 80 à 90 fr. ; dito Midi 60 fr. ; carottes 25 fr. ; choux-raves de 13 à 15 fr. ; Hollande Afrique terre rouge de 75 à 85 francs ; dito Var lavée de 80 à 90 fr. ; Espagne lavée 125 fr. ; patates d'hiver de 28 à 40 fr. ; pommes communes de 40 à 100 fr. ; pommes Canada de 100 à 160 fr. ; les 100 kilos ; oranges Espagne de 40 à 75 fr. ; dito sanguines Italie de 55 à 120 francs ; mandarines Afrique de 25 à 120 francs le mille ; figues cossenza de 150 à 175 fr. ; noix belles Isère de 140 à 150 francs les 100 kilos.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

Paris, 7 mars. — Notre marché de gros aux pommes de terre est toujours dans le plus profond désarroi, autant en fait de la crise des transports que par suite de la pénurie absolue d'offres, alors que les demandes affluent de tous les côtés. Là où l'on pourrait encore se procurer de la marchandise pour revendre au prix de la taxe, il est presque impossible aux acheteurs d'obtenir des wagons pour l'expédition, on tout au moins la délivrance s'en fait attendre si longtemps, qu'elle risque le plus souvent de trouver le vendeur démuné au moment où elle se produit. C'est le cas pour la saucisse rouge du Limousin qu'on pourrait acheter présentement à 190 ou 200 francs les 1.000 kilos départ, mais au sujet de laquelle les affaires en restent simplement aux pourparlers, vu la difficulté — pour ne pas dire plus — de la faire venir. Ce pays propose également un plant de cette même variété à 200 francs les 1.000 kilos départ et, bien que les besoins en soient plus qu'urgents, on se heurte à la même résistance auprès de l'administration pour l'obtention du matériel nécessaire aux expéditions. Pour peu que cela continue, le programme si brillant élaboré par l'honorable ministre de l'agriculture nous semble bien près d'aboutir à une faillite non moins mémorable que celle du charbon. En tout cas, partout les stocks s'épuisent, et lorsqu'on en aura extrait les quantités indispensables aux semences, il est douteux qu'ils soient suffisants pour nous conduire jusqu'à la fin de la campagne. Aussi, en dehors des provenances du Limousin, toutes les autres sont-elles tenues à des prix de beaucoup supérieurs à la taxe et qui ne s'éloignent guère de 380 à 400 francs les 1.000 kilos.

Même les catégories à chair blanche sont complètement introuvables à 200 et 220 francs les 1.000 kilos départ.

Saint-Etienne, 6 mars. — On cote : pommes de terre rouges, 22 à 24 fr. les 100 kilos.

Bourgoin, 8 mars. — On cote : pommes de terre Beauvais, 30 fr. les 100 kilos.

Orthez, 6 mars. — On cote : pommes de terre rouges, 25 à 26 fr. ; early, 25 à 26 fr. ; Beauvais, 15 à 16 fr. l'hectolitre.

Marseille, 8 mars. — Situation inchangée. Il s'est réuni quelques affaires en semences d'Auvergne à 30 francs vrac départ, sur production de certificat de semence. Sur notre place, la marchandise est toujours rare, et nos acheteurs payeraient très volontiers des prix avantageux.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Spécialité en pommes de terre, semence et consommation Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE — Pommes de terre. Fourrages et Farines

Pommes de terre de toutes provenances. Semence. Consommation. Oignons. Carottes. Grains. Poin. Paille. — QUATRE, courtier, 7 rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télég. : Quatre Fardeur, 7. Téléph. 58-27.

CHOUX, CAROTTES, OIGNONS Lyon, 9 mars. — Choux. — Epuisés dans le Midi. Le Puy cote 18 fr. départ, en Bretagne on paie 20 départ.

Carottes. — Une hausse sensible est à signaler. Pont-de-Vaux, 24 départ ; Caillaillon, 19 fr.

Oignons. — L'oignon d'Espagne se maintient à 35 fr. départ ; Corbière-Albi cote 38.

Paris, 7 mars. — Tous ces articles se ressentent aussi fortement des conséquences de la gelée, qu'aggrave en outre la crise des transports. C'est ainsi que la carotte de nos environs se paye aujourd'hui 400 fr. les 1.000 kilos et c'est par exception qu'on peut se procurer quelques petits lots du Puy à 260 ou 270 fr. Le navet est également monté à un taux exorbitant et qui varie de 600 à 700 fr. les 1.000 kilos. Quant à l'oignon, il est difficilement obtenable au-dessous de 550 fr. dans la région des Mureaux.

NOIX, CERNEAUX Bordeaux, 7 mars. — On cote : noix, sacs marbrés, 54 fr. les 50 kilos ; cerneaux en caisse extra 340 fr. ; invalides 285 fr. les 100 kilos.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS Lyon, 8 mars. — On cote : artichauts Alger de 9 à 3 fr. ; dito Oran de 1.75 à 2.50 ; dito inférieurs de 1.20 à 1.50 ; dito Var de 2.50 à 3.50 la douzaine ; petits pois Afrique, Espagne de 1.25 à 1.75 fr. ; gourmands Afrique, Espagne de 200 à 225 fr. les 100 kilos ; choux-fleurs Var beaux de 8 à 16 fr. ; dito Midi beaux de 6 à 10 fr. ; dito Midi inférieurs de 2 à 4 francs ; salades fraîches et laitues de 0.80 à 1.75 ; dito Var de 1.50 à 2.25 ; scarolles de 1.50 à 2.50 la douzaine ; pissenlits Auvergne 60 fr. ; épinards Chalou-sur-Saône de 80 à 90 fr. ; dito Midi 60 fr. ; carottes 25 fr. ; choux-raves de 13 à 15 fr. ; Hollande Afrique terre rouge de 75 à 85 francs ; dito Var lavée de 80 à 90 fr. ; Espagne lavée 125 fr. ; patates d'hiver de 28 à 40 fr. ; pommes communes de 40 à 100 fr. ; pommes Canada de 100 à 160 fr. ; les 100 kilos ; oranges Espagne de 40 à 75 fr. ; dito sanguines Italie de 55 à 120 francs ; mandarines Afrique de 25 à 120 francs le mille ; figues cossenza de 150 à 175 fr. ; noix belles Isère de 140 à 150 francs les 100 kilos.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

Aux en chaînes de 6 à 12 ; oignons en chaînes de 2 à 5 fr. les 12 chaînes.

Châteaurenard, 8 mars. — Vente très active par suite des apports très restreints.

On cote : pommes de 70 à 80 ; dattes 140 ; noix de 90 à 120 ; figues de 90 à 150 ; pommes de terre early roses 40 ; rondes blanches de 30 à 35 ; navets de 12 à 15 ; oignons de 40 à 45 ; échalottes 150 ; pissenlits 30 ; épinards de 45 à 50 ; carottes de 22 à 24 ; persil 150 ; choux de Bruxelles 120 ; laurier sauce 10 francs ; le tout selon grosseur et aux 100 kilos.

Choux verts de 2 à 4 ; choux pointus de 1.50 à 2 ; choux-fleurs de 3 à 6 ; salades fraîches de 1 à 2.50 ; laitues de 1 à 2.25 ; escarolles de 0.75 à 2 ; romaines de 1 à 2.50 ; artichauts de 2 à 3 ; céleris de 6 à 8 francs ; le tout selon grosseur et à la douzaine.

0.75 à 1 ; oignons nouveaux de 0.75 à 1 fr. les 12 bottes.

Oranges de 6 à 8 ; citrons 6 ; mandarines de 6 à 7 fr. le cent.

FRUITS SECS Aix-en-Provence, 7 mars. — Marché calme, affaires nulles, sans grandes transactions.

On cote : amandes coques princesses de paine 245 fr. ; dito de montagne 225 fr. ; amandes coques Al 170 fr. dito aladarnes 100 fr. ; dito mathéronnes 145 fr. ; dito aberannes 135 fr. ; dito dures 55 fr. ; amandes cassées douces en sortes, de paine 270 fr. ; dito de montagne 260 fr. ; amandes cassées douces fines 385 fr. ; ditto Bérardes 390 fr. ; amandes cassées amères en sortes 210 fr. ; dito petites 170 fr. ; ditto grosses 230 fr. gare Aix aux 100 kilos bruts.

HUILES D'OLIVES Les Pouvoirs publics ont été mis en garde contre le danger des autorisations d'exportation des huiles d'olives tunisiennes en Italie. L'interdiction en Tunisie est maintenue pour cette destination, mais les spéculateurs italiens ont tourné la difficulté. Après avoir provoqué une très forte hausse par leurs achats considérables dirigés sur Marseille et Nice, ils font entrer en Italie ces huiles françaises par leur passage en admission temporaire de douane, dans les ports franco-italiens San-Remo, Port Maurice-Livourne, pour aller ensuite, de là, concurrencer nos maisons françaises sur les marchés étrangers.

Cette anomalie doit cesser : elle a causé le renchérissement d'une denrée de première nécessité pour la consommation française et affaibli les stocks dans une année où la récolte en France est déficitaire. Des mesures de prohibition s'imposent pour les huiles d'olives nationales ou admises en entrepôt à destination de l'Italie.

Châteaurenard, 8 mars. — Toujours pas d'affaires pour les huiles d'olives. Les prix, faute de demandes, sont maintenus de 250 à 260 fr. les 100 kilos non logés.

HUILES MINERALES, PETROLES Lyon, 9 mars. — Cours en hausse. On cote : pétrole ordinaire 43.25 ; essence 73.80 l'hectolitre ; saxoline 47.50 la caisse.

Paris, 9 mars. — Hausse. Cours fermes. On cote : pétrole ordinaire 40 fr. essence minérale 71 fr. ; saxoline 46 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr. ; benzo moteur 50 fr. la caisse de 10 bidons de 5 litres, emballage compris et repris pour 20 fr. ; huile Saxol 67 fr. la caisse de 20 bidons de 2 litres emballage compris et repris à 20 francs.

Avignon (Vaucluse), 9 mars. — On cote, cours en hausse, pétrole ordinaire 42.25 ; essence 72.75 l'hectolitre ; essence pour auto 36.75 la caisse.

HUILES, SUIFS & CORPS GRAS Marseille, 7 mars. — Huiles de palmes. — A Liverpool, marché calme.

A Marseille, marché ferme. On a vendu des Dahomey disponibles à 155 et 160 fr. caf Marseille.

Su

1er, la taxation sera exécutoire par provision. Vu l'arrêté du 8 août 1916, pris en exécution de cette loi; Sur la proposition du directeur des mines, Arrête :

Article premier. — A partir du 6 mars 1917, le tableau joint à l'arrêté du 8 août 1916, fixant les prix de vente maxima au carreau des mines des charbons extraits des mines françaises, est modifié comme suit :

- Bassin de Rive-de-Gier a) Mines de la Péronnière. b) Mines de la Haute-Cappe. Augmentation de 1 fr. par tonne sur toutes les sortes de charbon. Bassin de l'Ardèche Mines d'Anthracite de la Mure Anthracite : Calibré ouf, 35 à 55 m/m... 49 fr. Calibré ouf, 23 à 55 m/m... 49 fr. Gressil n° 1, 10 à 25 m/m... 40 fr. Cassé criblé, 25 à 35 m/m... 44 fr. Cassé criblé gros, 50 à 80 m/m... 48 fr. Criblé plus gros que 16 m/m... 37 fr. Menu... 26 fr. Barré cassé... 40 fr. Boulets... 26 fr. Art. 2. — Le présent arrêté sera inséré au Journal officiel. Paris, le 4 mars 1917. HERNOT.

Marseille, 9 mars. — On cote : riz Mandarine excellent 125,50 en caf et 127,50 quai; riz Saigon n° 1 94,50 caf et 95,50 quai; riz Java n° 1 82,50 caf et 85,50 quai. Les riz sont très demandés et on prévoit la hausse.

Par suite de retard dans les courriers, quelques cours ne nous sont pas parvenus, au moment de mettre sous presse. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Engrais chimiques

Sulfate d'ammoniaque. — L'exportation anglaise est arrêtée. Cours fermes. On cote : disponible 20 à 21 % azote, aux 100 kilos Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Caen de 66 à 68 francs. Nitrate de soude. — Les expéditions commencent à se faire un peu plus normalement. La réduction des trains de voyageurs permettra, sans doute, d'intensifier le transport des marchandises. Cours nominaux, base 95 % de pur 15 1/2 à 16 % d'azote. Les 100 kilos disponibles sacs d'origine Nantes, La Pallice, Bordeaux de 56 à 58 francs. Superphosphates. — Des expéditions importantes viennent d'arriver. Tonnage à la hausse, prix sur la base de l'unité d'acide phosphorique soluble eau et citrate, départ Paris 13 % 13,50; 14 % 13,75 les 100 kilos par wagon complet. Scories de déphosphoration. — Jusqu'à mi-juin, toutes les productions se trouvent actuellement placées. Dans ce compartiment aussi il est sage de prévoir, à cause du relèvement du prix du jute (sacs d'emballage) et de la main-d'œuvre, une légère augmentation.

BOIS

Lyon, 9 mars. — On cote : bois de boulangerie 17 à 18 fr. le stère, rendu à la porte du boulanger; fagots 75 à 90 à 100 fr. les 100 kilos; bois chauffage : chêne fendu 24 fr.; chênes charmillés, hêtres en bûches rondes 26 fr.; décorés 28 fr. le stère rendu chez l'acheteur. Toujours même marasme dans le commerce des bois. Les arrivages sont toujours nuls. On se demande quand la crise prendra fin.

TOURTEAUX

Marseille, 5 mars. — Nous cotons : arachides ruissique extra 32,75; courant 30,75; Coromandel 28,75; sésame blanc ou jaune 27,75; coprah cochon 35,75; demi-cochin 34,75; blancs 34,25; courant 33,75; lin 45,75; le tout aux 100 kilos rendus gare Marseille, comptant net. Marseille, 6 mars. — On cote aux 100 kilos : tourteaux de lin : arachides ruissique extra 45; blanc 33; courant 31; Coromandel 27; sésame levant 27; blanc 27; pavot 26; palmiste 20,50; coprah cochon 35 à 36,50; demi-cochin 34,50 blanc 33,75; ordinaire 32,50. Pris et pesés en fabrique payables comptant sans escompte par quantité de 5.000 kilos minimum.

QUINCAILLERIE

Situation générale. — On prévoit toujours de nouvelles augmentations, et il est dans l'intérêt des acheteurs de hâter la passation de leurs ordres. Cette hausse tient à deux sortes de choses, tout d'abord, la guerre sous-marine, qui, sans être très efficace, empêche cependant l'importation de marchandises; elle empêche aussi le ravitaillement en charbon de pays neutres qui, comme l'Espagne par exemple, nous envoyait certains articles de quincaillerie. Ce manque de charbon qui se fait sentir vivement, en Espagne, a restreint la production de plusieurs grosses usines. D'autre part, l'attitude des Etats-Unis fait prévoir son intervention active dans la guerre à nos côtés contre l'Allemagne. Cette intervention, très bonne au point de vue moral, le sera beaucoup moins au point de vue matériel. Les Etats-Unis devront, en effet, intensifier leur production dont ils garderont pour eux la plus grande part. Leur importation de matière première et de produits manufacturés à destination de notre pays en sera forcément réduite.

Fers à cheval. — Nos usines font ce qu'elles peuvent mais ne livrent que des quantités peu importantes. Le prix est toujours de 110 fr. les 100 kilos. De Suisse, on reçoit quelques wagons au prix de 90 à 92 francs argent suisse. Nouvelle augmentation de 5 francs pour les provenances espagnoles.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon, 9 mars. — On cote à la Halle des Cordeliers : beurre taxé; poulets Bresse de 6 à 5,50; poulets montagnés 5,50 à 6 fr.; dindes 3 à 4 fr.; œufs de Bresse 14 à 20 fr.; œufs d'autres provenances 15 à 18 fr. le cent. Arrivages à peu près normaux. Bourgoin (Isère), 8 mars. — Peu important. Vente active. Prix élevés. On cote : volailles suivant choix, 4,50 à 5 fr.; poulets ordinaires, 3,50 à 4 fr. la pièce; oeufs suivant qualité, 4,60 à 4,80 le kilo; œufs, 1,60 à 1,70 la douzaine.

Denrées coloniales

Bordeaux, 7 mars. — On cote en entrepôt : Gadeloupe Bonifieur, de 150 à 192 fr.; habitants, de 183 à 185 francs; Nouvelle-Calédonie, de 140 à 160 fr.; Java, de 110 à 130 fr.; Puerto Rico, de 120 à 125 fr.; Costa Rica, de 112 à 118 fr.; Mexique de 95 à 108 fr.; Mysore, de 130 à 135 fr.; Malabar, de 125 à 130 fr.; Saïem, de 132 à 138 fr.; Haïti, de 108 à 115 fr.; Puerto Cabello de 100 à 110 fr.; Santos, de 90 à 100 francs; Rio, de 88 à 98 fr.; Bahia, de 85 à 88 fr. les 50 kilos.

CAFES

Bordeaux, 7 mars. — On cote en entrepôt : Maragan, de 130 à 140 fr.; Bahia préparé, de 95 à 105 fr.; Puerto Cabello, de 150 à 220 fr.; Caraque courant, de 125 à 135 fr.; Guinira Carapana, de 125 à 130 fr.; Acera, de 95 à 100 francs; Guayquil Arriba, de 115 à 120 francs; Guayquil Archaba, de 110 à 115 francs; Guadeloupe, de 140 à 155 francs; Martinique, de 145 à 148 fr.; Haïti, de 85 à 95 fr.; Trinidad, de 115 à 120 fr.; San Thomé supérieur, de 109 à 105 fr. les 50 kilos.

POIVRES

Bordeaux, 7 mars. — On cote : Saïgon blanc (au privilège colonial) de 240 à 250 fr.; noir, de 180 à 190 fr. les 50 kilos.

RIZ

Bordeaux, 7 mars. — On cote : Saïgon, importation, 65 fr. Type Japon, 60 fr. les 100 kilos.

Les recettes de l'octroi de Paris sur les alcools ont été élevées en février dernier à 968.865 fr. 47 portant à 1.805.880 fr. le total depuis le 1er janvier, contre 1.984.883 fr. 22 pour les 2 premiers mois de 1916, soit une diminution de 179.002 fr. 87.

A Bordeaux, les alcools d'industrie disponibles sont offerts pour emplois privilégiés et cotés de 280 à 300 francs l'hecto logé, les 60 degrés, droits de douane acquittés. A Marseille, ces mêmes alcools valent 270 à 290 francs.

Le marché des alcools en Espagne est ferme en général. A Barcelone on cote : alcools d'industrie rectifiés de 95 à 98 degrés de 200 à 205 pesetas; alcools de vin 95 à 96 degrés de 205 à 210 pesetas; alcools dénaturés 88 à 89 degrés de 140 à 142 pesetas; eau-de-vie de canne de 74 à 75 degrés 185 pesetas; le tout à l'hectolitre nu.

Nîmes, 5 mars. 3/6 B. G. 85° 430 à 500; 3/6 de marc 85° 325 à 340; eau-de-vie de marc à 52° 210 à 215 fr.

Vins. — Aramon supérieur 8 à 9° 65 à 67; Montagne pr. ch. 10° 63 à 69; Costières 70 à 74 francs.

Saint-Etienne, 6 mars. On cote : vins rouges de 100 à 110 francs; vins blancs de 110 à 120 fr. l'hectolitre.

Montpellier, 6 mars. Cours officiels de la Bourse de Montpellier : eau-de-vie de vin à 52°, Montpellier 280 fr., très rare; eau-de-vie de marc à 52° 240 fr. l'hectolitre.

Vin rouge : courant 8 à 9° de 65 à 67 francs; montagne 9 à 10° de 68 à 70 francs; montagne sup. 10 à 11° de 71 à 72 fr. l'hectolitre selon qualité et conditions.

NÉCROLOGIE

Nous venons d'apprendre avec un vif regret la mort de Madame Rose Chouvet, née Charaix, décédée à Avignon (Vaucluse), le 28 février dernier, dans sa 48e année. Madame Chouvet était la femme de notre ami Monsieur Félix Chouvet, l'actif président de la Chambre syndicale des patrons boulangers de la ville d'Avignon et des environs. Nous le prions de croire, ainsi que sa famille, à notre bien sincère sympathie.

BESTIAUX

SITUATION DU BÉTAIL DANS LA REGION CHOLETAISE Le nombre des bestiaux existant actuellement dans la région de Cholet est sensiblement le même qu'avant la guerre. Ce nombre qui, par suite des nombreuses réquisitions exercées à Cholet, était tombé bien bas vers la fin de 1914, s'est relevé, grâce à l'élevage qui se pratique actuellement en grand nombre. Cependant, il y a lieu de craindre que par suite des grands froids qui ont anéanti tout le fourrage, les cultivateurs se voient dans la nécessité de vendre une partie de leur bétail avant engraissement complet et de réduire l'élevage.

Il a été exposé sur le marché de Cholet en 1913, 27644 têtes de gros bétail gras, sur ce nombre 20500 têtes ont été vendues. Ce ne parle pas de l'année 1914 qui a été dérangée par la mobilisation et dont l'exposition a été nuisible sur le marché pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. En 1915, 8468 têtes ont été exposées et 8255 ont été vendues. La presque totalité de ces bestiaux a été vendue. Les prix atteints ont été en 1913 de 0,77 le kilo sur pied pour les bœufs et de 0,73 pour les vaches. En 1915 et 1916, le prix moyen a été de 1,12 pour les bœufs et de 1,08 pour les vaches.

La diminution qui existe actuellement dans le nombre de bestiaux amenés sur le marché de Cholet depuis quelques années est due à ce que le prix d'exposition sur le marché a été porté à un franc par tête au lieu de cinquante centimes payés précédemment; d'autre part, le manque de charbon qui ont délaissé le marché de Cholet pour conduire leur bétail sur les marchés de Beaupreau et de Chemillé où le prix d'exposition en vente est bien moins élevé.

Il y a lieu toutefois de croire que cet abandon du marché de Cholet, n'est que momentané et qu'après les hostilités son animation d'autrefois reviendra.

LYON-VAISE

Lundi 5 mars. Porcs. — Amenés : 925; renvoi : 0. — Apports peu importants; vente très active et cours en hausse. On cote : première catégorie de 1,30 à 1,39; deuxième 1,29; troisième 1,22 à 1,25 le demi-kilo. Mardi 6 mars. Bœufs. — Amenés : 919; entrés aux abattoirs : 236; au total : 1.155. — On cote : le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,50 à 1,56; deuxième qualité de 1,40 à 1,49; troisième qualité de 1,03 à 1,20. Au poids vif, on payait : première qualité de 0,85 à 0,91; deuxième qualité de 0,65 à 0,75; troisième qualité de 0,52 à 0,60. Veaux. — Amenés : 833; entrés aux abattoirs : 88; au total : 921. — On cote : première qualité de 0,90 à 0,96; deuxième qualité de 0,78 à 0,84; troisième qualité de 0,63 à 0,70. Moutons. — Amenés : 847; entrés aux abattoirs : 4.084; au total : 1.931. — On cote : première qualité de 1,70 à 1,75; deuxième qualité de 1,55 à 1,60; troisième qualité de 1,40 à 1,50. Jeudi 8 mars. Moutons. — Amenés : 120; renvoi : 0. — Apports peu importants. Vente très active et cours en hausse. On cote : première qualité 1,76 à 1,80; deuxième 1,65; troisième 1,45 à 1,55 le demi-kilo. Porcs. — Amenés : 289; renvoi : 0. — Nous avons 132 porcs de plus que jeudi dernier. Malgré cela, la vente a été très active. On cote : première qualité 1,31 à 1,35; deuxième 1,27; troisième de 1,20 à 1,25 le demi-kilo.

AVIGNON

Lundi 5 mars. On a vendu : Bœufs, 326, de 210 à 250; vaches, 380, de 180 à 220 les 4 quartiers; veaux 69, de 160 à 170 sur pied; moutons 75, de 300 à 325; agneaux 68, de 300 à 325; cochons 18, de 340 à 350 fr. viande nette; petits cochons 34, de 50 à 70 fr. la pièce; on cote sur pied : cochons, de 245 à 265; agneaux, de 160 à 170 les 100 kilos.

BOURGOIN

Les moutons sont rares. Veaux, vente ordinaire. On a vendu : Bœufs de boucherie 6, 230 à 240 et 220 à 230; bêtes de fourrure, 25, de 340 à 350 la pièce; vaches pour boucherie, 6, 280, 250 et 230; moutons, 10, 240, 300, 260; veaux, 150, 180, 160 et 120; porcs : offre de la charcuterie, de 230 à 265 les 100 kilos.

LOUHANS

On a vendu : Bœufs de boucherie 6, 65 fr. les 50 kil.; de trait, 80 à 1200 la paire; taureaux, de 250 à 500 la pièce; vaches pour boucherie, de 60 à 62 fr. les 50 kilos; laitières, 400 à 500 fr. pièce; génisses, 200 à 300 fr. pièce; moutons, 70 à 80 les 50 kil.; veaux, 70 à 90 fr. les 50 kil.; porcs, 120 à 138 fr. les 50 kilos; cochons gras, 120 à 130 fr. les 50 kil.; truies pleines, 350 à 400 fr. la pièce; laitons, 50 à 80 franc la pièce.

MATOUR

On a vendu : Bêtes de fourrure, 5, 120 à 110; vaches pour boucherie, 7, 145 à 140; génisses 10, 605 à 380; moutons,

Ven'redi 9 mars. Bœufs. — Amenés : 457; entrés aux abattoirs : 262; au total : 719. Nous avons 61 bœufs de plus que vendredi dernier. Cette petite augmentation n'a eu aucune influence sur les cours qui ont conservé une très grande fermeté. Nous pouvons même ajouter avec toujours des tendances à la hausse et, comme conséquence, il s'est produit une augmentation de 8 à 10 centimes par livre sur les prix pratiqués mardi dernier.

On cote : le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,54 à 1,60; deuxième qualité de 1,35 à 1,45; troisième qualité de 1,10 à 1,20. Au poids vif, on cote : première qualité de 0,88 à 0,92; deuxième qualité de 0,75 à 0,80; troisième qualité de 0,50 à 0,70. Veaux. — Amenés : 769; entrés aux abattoirs : 153; au total : 922. Notre marché avait un apport plus faible que celui de la semaine dernière, il y avait en effet 39 veaux de moins. Comme on pouvait s'y attendre, ce manque a eu pour résultat de rendre la vente plus facile et de faire un peu monter les prix.

On cote : première qualité de 0,80 à 1 fr.; deuxième qualité de 0,85 à 0,90; troisième qualité de 0,75 à 0,80.

PARIS-LA VILLETTE

Table with columns: Amenés, Vendus, 1er qual., 2e q., 3e q. Rows: Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

SAINT-ETIENNE

On a vendu : 125 bœufs ou vaches. Vente facile, avec hausse de 5 à 8 centimes par livre de viande nette, cours de 120 à 150 fr.; moutons, 1.000, vente facile, cours de 4 fr. 70 à 2 fr.; veaux, 300, vente mauvaise, cours de 80 à 100 fr.

SAINDOUX-SALAISSÉS

Lyon, 9 mars. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porcs de 5,50 à 7 fr.; épauls 4 à 5 fr.; jambons 5,50 à 6 fr.; mortadelle 6 fr. le kilo.

AMATEURS DE JARDINS

Voyez l'annonce POUR NOS JARDINS en quatrième page

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

SUBSISTANCES MILITAIRES

Nancy, 29 janvier. — Bêtes, pommons et raves ensemble, Municipalité, 0,45 pièce; pommons et raves, id., 0,40; raves de bœuf non dégraissés (sauf fuseaux), E. P. et Cie, 3 fr. de la Haie-Cocq, Aubervilliers, 2,55; caillottes, feuillettes, panses avec graisse adhérente, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy, 4,50; caillottes, feuillettes avec graisse adhérente, id., 0,22; abats complets de chevaux, Mme Schneider, 5, rue du Port-aux-Planches, Nancy, 7 fr.; chutes de charcuterie, Mme Massé, 25, Fig.-St-Catherine Nancy, 5 les 100; têtes de mouton, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy, 0,05 pièce; intestins de mouton, id., 0,31; menus de mouton, id., 0,10; pieds de bétail, Vincent, route de Tomblaine, à Tomblaine, 6 fr. les 100; pieds de chevaux, id., 6 fr.; os vents, id., 2,50; os cruis, id., 7 fr.; gibas vents, id., 4 à 11 fr.; cornes de mouton, id., 8 fr.; 2e qual., Paris et Pflind, à Remiremont, 158 fr.; grattons cuits, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy à 34,50.

COMMISSION DES ORDINAIRES

Tarascon, 3 mars. — 3 et 8 Hussards. Adjud. de viande fraîche. Adjudicataire : M. Maridel, 2,39. Soumissionnaires : M. Mistral, 2,50 et M. Pouget, 2,40.

VENTES DE CUIRS ET PEaux

Vente Delamaire, 28 février. — Peaux de moutons telles qu'elles à la pièce. — Abats frais : 7.500 peaux mout. fraîches ou salées (quelques peaux sèches) à la pièce, en 3 lots : pr. lot : peaux rasons en 4 lots; pr. huit, 2e huit, et 2e quinz. A. Weil : 4.40, 4.60, et 4.70; 2e lot : px 1/2 laine en 4 lots, pr. huit, Dubois 6,20, 2e à 4e huit, Dubois, 0,40; 3e lot : px sur laine en 4 lots; pr. huit, Dubois, 12,80; 2e huit, Hérouillet 13,25; 3e huit, Hérouillet 13,15; 4e huit, Dubois 13,10. Chèvres, peaux fraîches, salées ou sèches à livrer. — 60 peaux boucherie et cuirassage, Dubois 6,50. Lots salés et secs, 90 moutons secs 6,05; 2.400 agneaux secs, raie 23 k. les 400 peaux en 4 lots, retiré : 1.200 agneaux secs, raie 40 k. les 100 peaux en 2 lots, retiré; 300 agneaux secs, retiré; 80 peaux d'agneaux secs, retiré. Chevaux et cuirs divers. — Chevaux, poneys et poulains au-dessous de 10 kilos, Dubois, 5,40; chevaux de 10 à 19 k., Reiss et Cerf, 17; chevaux de 20 à 29 kil., Reiss et Cerf, 30; chevaux de 29 kil. et sus, Reiss et Cerf, 33; mulo's tous poids, Dubois 15; ânes tous poids, Dubois 8,50. Lots salés et secs, 45 chevaux salés (raie 16 k.), retiré. Veaux frais, abats classés. — 1.800 veaux sous 7 k. (raie 4 k. 8), en 4 lots : pr. huit, Goldschmidt 188; 2e huit, Bomsel 188; 3e et 4e huit, Gustave Schwob, 188,25 et 188,75. Abats nominaux à livrer directement, Boucherie de Paris à 1.600 veaux sous 7 k. (raie 5 k. 7), en 4 lots : pr. et 2e lots Robert 192,75; 3e lot Guerdier-Trichot 192,75; 4e lot Robert 192,75. Des précédents veaux frais ou salés et cuirassages tous poids, Dubois 8. Lots salés et secs : 20 veaux salés av. tête et pattes (raie salée 5 kil.), retiré; 97 veaux salés secs (étrangers) (raie sèche 4 k. 572) Delamaire 140; 900 kgs têtes de veaux salés au poil, Dubois 8; 1.500 kgs pattes de veaux salés au poil, Dubois, 6. Vente Joseph Fischer et Cie, 28 février. — Cuirs et peaux. Moutons frais, boucherie de Paris et de la Banlieue : 4.000 peaux de moutons : pr. lot : Peaux rasons Auguste 91; 2e peaux 1/2 laine Auguste 107,75; 3e peaux laine, pr. huit, Auguste 122; 2e huit, Auguste 122,50; 2e quinzaine Auguste 124. (Les Africains, s'il y en a, subiront une diminution de 5 fr. par 50 kilos.) Moutons salés, vendus tels quels sans réfection à la pièce. — 1.225 peaux de moutons laine salées pays (r. fr. 5 k. 300), 4 lots : 600 peaux Auguste 13,75; 626 peaux Auguste 14,25. Cuirs vendus tels quels sans réfections. — 1.200 cuirs de chevaux salés 2 m. 20 et sus en 6 lots, retiré; 500 cuirs de chevaux salés Boucherie Paris (abat Mauny), en 3 lots, retiré; 1.200 cuirs de chevaux fr. 2 m. 20 et sus, 4 lots, retiré; 200 cuirs de chevaux frais (abat de MM. Mauny et Mallay), 4 lots, retiré; mules frais en 1 lot, Vinot frères 20,25; ânes frais en 1 lot, Léon 11 fr. Veaux frais, boucherie de banlieue. — 1.100 veaux légers au-dessous de 7 k. (r.

17, 180 à 160; veaux, 31, 200 à 180; porcs 517, 264 à 248; cochons gras, 31, à 230; laitons 19, 77 à 58.

NANCY

On a vendu : 8 bœufs à 150, 148 et 145; 23 vaches à 150, 145, 135; 31 taureaux, à 135, 130 et 125; 114 moutons, à 240, 230 et 220; 77 veaux, 100, 103 et 100; 100 porcs, à 210 et 205 fr.

NIMES

On a vendu : bœufs français 400, de 1,80 à 2,40; vaches françaises 523, de 1,30 à 2,20; moutons français 300, de 1,95 à 3,70; brebis 102, de 2,70 à 3,35 le kilo poids mort; agneaux 194, de 1,80 à 2,15; veaux 224, de 1,40 à 1,70; porcs 102, de 2,72 à 2,80 le kilo poids vifs. Marché suffisamment approvisionné.

SAINT-ETIENNE

On a vendu : 125 bœufs ou vaches. Vente facile, avec hausse de 5 à 8 centimes par livre de viande nette, cours de 120 à 150 fr.; moutons, 1.000, vente facile, cours de 4 fr. 70 à 2 fr.; veaux, 300, vente mauvaise, cours de 80 à 100 fr.

SAINDOUX-SALAISSÉS

Lyon, 9 mars. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porcs de 5,50 à 7 fr.; épauls 4 à 5 fr.; jambons 5,50 à 6 fr.; mortadelle 6 fr. le kilo.

AMATEURS DE JARDINS

Voyez l'annonce POUR NOS JARDINS en quatrième page

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

SUBSISTANCES MILITAIRES

Nancy, 29 janvier. — Bêtes, pommons et raves ensemble, Municipalité, 0,45 pièce; pommons et raves, id., 0,40; raves de bœuf non dégraissés (sauf fuseaux), E. P. et Cie, 3 fr. de la Haie-Cocq, Aubervilliers, 2,55; caillottes, feuillettes, panses avec graisse adhérente, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy, 4,50; caillottes, feuillettes avec graisse adhérente, id., 0,22; abats complets de chevaux, Mme Schneider, 5, rue du Port-aux-Planches, Nancy, 7 fr.; chutes de charcuterie, Mme Massé, 25, Fig.-St-Catherine Nancy, 5 les 100; têtes de mouton, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy, 0,05 pièce; intestins de mouton, id., 0,31; menus de mouton, id., 0,10; pieds de bétail, Vincent, route de Tomblaine, à Tomblaine, 6 fr. les 100; pieds de chevaux, id., 6 fr.; os vents, id., 2,50; os cruis, id., 7 fr.; gibas vents, id., 4 à 11 fr.; cornes de mouton, id., 8 fr.; 2e qual., Paris et Pflind, à Remiremont, 158 fr.; grattons cuits, Parisot, rue Sébastien-Leclerc, Nancy à 34,50.

COMMISSION DES ORDINAIRES

Tarascon, 3 mars. — 3 et 8 Hussards. Adjud. de viande fraîche. Adjudicataire : M. Maridel, 2,39. Soumissionnaires : M. Mistral, 2,50 et M. Pouget, 2,40.

VENTES DE CUIRS ET PEaux

Vente Delamaire, 28 février. — Peaux de moutons telles qu'elles à la pièce. — Abats frais : 7.500 peaux mout. fraîches ou salées (quelques peaux sèches) à la pièce, en 3 lots : pr. lot : peaux rasons en 4 lots; pr. huit, 2e huit, et 2e quinz. A. Weil : 4.40, 4.60, et 4.70; 2e lot : px 1/2 laine en 4 lots, pr. huit, Dubois 6,20, 2e à 4e huit, Dubois, 0,40; 3e lot : px sur laine en 4 lots; pr. huit, Dubois, 12,80; 2e huit, Hérouillet 13,25; 3e huit, Hérouillet 13,15; 4e huit, Dubois 13,10. Chèvres, peaux fraîches, salées ou sèches à livrer. — 60 peaux boucherie et cuirassage, Dubois 6,50. Lots salés et secs, 90 moutons secs 6,05; 2.400 agneaux secs, raie 23 k. les 400 peaux en 4 lots, retiré : 1.200 agneaux secs, raie 40 k. les 100 peaux en 2 lots, retiré; 300 agneaux secs, retiré; 80 peaux d'agneaux secs, retiré. Chevaux et cuirs divers. — Chevaux, poneys et poulains au-dessous de 10 kilos, Dubois, 5,40; chevaux de 10 à 19 k., Reiss et Cerf, 17; chevaux de 20 à 29 kil., Reiss et Cerf, 30; chevaux de 29 kil. et sus, Reiss et Cerf, 33; mulo's tous poids, Dubois 15; ânes tous poids, Dubois 8,50. Lots salés et secs, 45 chevaux salés (raie 16 k.), retiré. Veaux frais, abats classés. — 1.800 veaux sous 7 k. (raie 4 k. 8), en 4 lots : pr. huit, Goldschmidt 188; 2e huit, Bomsel 188; 3e et 4e huit, Gustave Schwob, 188,25 et 188,75. Abats nominaux à livrer directement, Boucherie de Paris à 1.600 veaux sous 7 k. (raie 5 k. 7), en 4 lots : pr. et 2e lots Robert 192,75; 3e lot Guerdier-Trichot 192,75; 4e lot Robert 192,75. Des précédents veaux frais ou salés et cuirassages tous poids, Dubois 8. Lots salés et secs : 20 veaux salés av. tête et pattes (raie salée 5 kil.), retiré; 97 veaux salés secs (étrangers) (raie sèche 4 k. 572) Delamaire 140; 900 kgs têtes de veaux salés au poil, Dubois 8; 1.500 kgs pattes de veaux salés au poil, Dubois, 6. Vente Joseph Fischer et Cie, 28 février. — Cuirs et peaux. Moutons frais, boucherie de Paris et de la Banlieue : 4.000 peaux de moutons : pr. lot : Peaux rasons Auguste 91; 2e peaux 1/2 laine Auguste 107,75; 3e peaux laine, pr. huit, Auguste 122; 2e huit, Auguste 122,50; 2e quinzaine Auguste 124. (Les Africains, s'il y en a, subiront une diminution de 5 fr. par 50 kilos.) Moutons salés, vendus tels quels sans réfection à la pièce. — 1.225 peaux de moutons laine salées pays (r. fr. 5 k. 300), 4 lots : 600 peaux Auguste 13,75; 626 peaux Auguste 14,25. Cuirs vendus tels quels sans réfections. — 1.200 cuirs de chevaux salés 2 m. 20 et sus en 6 lots, retiré; 500 cuirs de chevaux salés Boucherie Paris (abat Mauny), en 3 lots, retiré; 1.200 cuirs de chevaux fr. 2 m. 20 et sus, 4 lots, retiré; 200 cuirs de chevaux frais (abat de MM.

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que vous trouverez sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

Cinquante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce publiée moins de dix fois. Quarante centimes par ligne de 30 lettres ou signes et par annonce insérée au moins dix fois. Toute ligne commencée sera facturée pour une ligne entière.

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

VENDRE presse à haute densité système case et 2 presses à bras système Pléonier fil de fer tout gansés pour pressage à haute densité. S'adr. Bureau du Journal 689

VENDRE 1^{re} une batteuse neuve marque Merlin à grand travail avec engrenage automatique; 2^e une locomobile anglaise 8 chevaux 3 années de travail; 3^e une presse à fourrages à haute densité à grand rendement (1 balle à la minute); 4^e quatre presses à haute densité, marque G.L.M.A., moteurs horizontaux. Ces presses ont peu travaillé. Ecrire à Dupont, bur. du Journal 26

ON DEMANDE presse à fourrage à bras, soit à louer, soit à acheter. Eor. Aubin-Terrassier, à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres).

OFFRES DE MARCHANDISES

VENDRE de suite sur forêt près gare, 700 moules bois chauffage, chêne et hêtre, coupés du printemps 1916, douze mille fagots, Bricquettes de saure de bois remplaçant avantageusement le charbon. S'adresser au Bureau du Journal n° 101.

MULIEN à Chelles (Seine-et-Marne), graineterie, fourrages, légumes secs, fruits, volailles, vins et cidre, Gros et détail (reçoit toute offre).

PAR NOS JARDINS

Afin d'être agréable aux lecteurs du COURRIER DU COMMERCE que dans l'espérance d'être favorisés de leurs commandes, j'offre de bon temps, franco gare française, contre mandat-poste de 5 fr. pour tous frais, une des 20 collections suivantes (2 demi-collections 5 francs) :

- 30 Iris de Jardins, bien assortis
15 Variétés de Plantes vivaces
6 Plantes grimpantes
6 Arbustes à fleurs
6 Arbustes à feuillage
6 Rosiers nains
6 Grimpants
3 Lilas simp. ou doub
3 Hortensias
6 Prunus herbacées
30 Cyclamens de Perse
30 Glaucous en mél., le cent, 9 J
75 Griffes d'Asperges
6 Fraises en 5 variétés
13 Framboisiers en 5 variétés
20 Groselliers à grapp. en 10 v.
4 Variétés d'Arbres fruitiers.
5 Pêchers
5 Poitiers
5 Pommeiers.

Frédéric BROSSY

Marchand Grainier
8-10, rue de la Balme, LYON

COMMERCE DE VEAUX

MARIUS HILAIRE

Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère)
Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés.

HUILERIE DU PHÉNIX

H. FOURNIER, 19, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-51, grand-prix, médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913, huiles d'olive extra, huiles de graines, gros et demi-gros, livraisons à domicile.
Dépositaire des Savons extra purs des Savonneries Fournier-Dellille et des délices Comprimés Bouillon Fournier. Exigez partout ces produits, si votre fournisseur ne les a pas, adressez-vous directement au dépôt.

TAILLEUR
ANGE BALLESTEROS
COUTURIER
LYON

Cuirs et Peaux en Poils
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE
Abolitions | Pierre VERJUS fondé en 1883
Maison | J. VERJUS et G. MORIN, 1887-1913
VERJUS FRÈRES
47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
Téléph. 54-39 LYON Téléph. 54-39

L'Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA REGION
Le Plus Important Producteur de Suif de la région
ACHÈTE toutes les Quantités et Quantités de SUIFS
ENGLEBERG IMMÉDIAT
OSIENS ET BUREAU - LYON-VAISE
33, Avenue de l'Abattoir - LYON-VAISE
Téléph. 3-07 Adr. télégr. UNION-BOUCH-LYONVAISE

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE
CHARLAS & BROCAS
Quai Saint-Vincent, LYON
SOIES à bluter
TOILES métalliques
MEULES
HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE

PH. LAFON, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR, A TOURS
INSTALLATIONS COMPLÈTES ET TRANSFORMATIONS DE MOULINS
Moulin à Cylindres "LAFON"
Planificateurs "LAFON"
etc.
Pétrins Mécaniques ET APPAREILS
Pour Boulangeries - Pâtisseries
Prix et renseignements sur demande

Saindoux et Salaisons
en Gros
VENTE ET ACHAT
Boucheries de Lyon et de Bourgogne
Mortadelle Jagan Bolognaise
G. BESSY, Aîné
29, rue Amélie-Bonnet
LYON
(Pres l'angle des rues Bugeaud et Boileau)
BOYAUX SALÉS
Fournitures générales pour Charcuteries et Boucheries
Outils, cuillères, poivres, épices, etc., etc.

BOYAUX
Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à
B. KONRAD
Près les Abattoirs, DIJON
Téléph. 358 Adr. télégr. KONRAD-DIJON

LE FIGARO
Dix centimes le N° d. toute la France. Abon. : 3 m. 9 fr., 6 m. 18 fr., un an, 34 fr.
Rédacteurs en chef : M. A. Caussade, de l'Académie Française; M. Robert de Fliers.
Tous les mercredis : Dessin de Forain. Tous les mardis : article de M. Maurice Donnay. Tous les jours : Les Commentaires de Polype sur la Guerre.
Publicité : La publicité du « Figaro » est la plus efficace et la plus recherchée. S'adr. à l'Administration du Journal, 36 rue, Orout, Paris.

FABRIQUE FRANÇAISE
"IDEAL"
à Vannes réglable
FOUR
Il est indispensable aux Meuniers, Grangeurs, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseries, etc.
L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération dans quatre classes : 1^{re} farine - 2^e semoule - 3^e gros blé - 4^e résidu.
Système breveté.
Il est indispensable aux Meuniers, Grangeurs, Marchands de Grains et de Denrées Coloniales, Brasseries, etc.
L'Idéal fait le triage automatique en une seule opération dans quatre classes : 1^{re} farine - 2^e semoule - 3^e gros blé - 4^e résidu.
Système breveté.
Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
Téléphone 57-19 87, Cours Vitton
Agents sérieux sont demandés

BIBLIOGRAPHIE

Un document dont il faut s'inspirer.
Sous le titre : Sous-marins et Blocus, M. A. Rousseau, rédacteur maritime au Temps, vient de faire paraître, par l'intermédiaire de l'Informateur Parlementaire, une brochure destinée à compléter sur la navigation sous-marine sa précédente : L'Action des Alliés sur Mer, qui relatait et condensait toutes les opérations maritimes de la guerre actuelle pendant les dix-sept premiers mois de la guerre.
En vente à la librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 2 francs.

BUREAU DES DOMAINES DE NEVERS

Le Samedi 17 mars 1917 :
VENTE
1^o A 13 heures 1/2, au Magasin Régional, 1, rue des Docks, de :
BALAYURES DE MAGASIN 21 quintaux
2^o A 14 heures 1/2, à la Station-Magasin, rue Sainte-Vaïère, de :
BALAYURES DE MAGASIN 2 quintaux
FARINE DE BATTAGE DES SACS 60 quintaux
Au comptant, 5 % en sus pour frais. Le Receveur des Domaines, ALHEINC.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte garantis naturels
A L'HECTO NU
par fûts de 550 à 600 par fûts de 110 à 120 par fûts de 130 à 140
COTEAU 1^{er} choix 1916 76 > 78 > 80 >
Rosé Gris 1916 80 > 82 > 84 >
Vin blanc de table 1916 85 > 87 > 89 >
Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.
S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINTE-CECILE, par Roujan (Hérault). Echantillon gratis

Beaucoup à voir
Beaucoup à lire
dans
EXCELSIOR
qui a repris son grand format d'avant guerre.
Tous les jours, un conte, toutes les informations, une documentation de premier ordre.
6 Grandes Pages Illustrées
En vente partout Le N° 10 cent.

Les Annonces et Réclames du Courrier du Commerce sont reçues dans ses bureaux, cours de la Liberté 87 Lyon

FABRIQUE DE SOIES-GAZES DE COME
SEUL CONCESSIONNAIRE EN FRANCE
A. MARTINET
Anciennement MARTINET et BAVASTRO
DÉPÔT GÉNÉRAL : 1a, rue du Petit-Saint-Jean, MARSEILLE
SOIES A BLUTER EN PIÈCES OU CONFECTIONNÉES
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR USINES ET MIROITERIES
Représentants pour le Rhône, la Loire, l'Ain, etc.

VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR
FABRIQUE DE PAPIERS PEINTS
Usine : 39, Chemin du Château-Gaillard, LYON-VILLEURBANNE
Succursale : Maison de vente détail, 11, QUAI DE L'HÔPITAL et angle de la rue de Jussieu, LYON
LE LIBERTY
fabriqué par rien de commun avec les revendeurs, qu'ils soient de Paris ou d'ailleurs, les personnes expérimentées doivent savoir acheter
ÉCONOMIE PROUVÉE sur TOUS les ACHATS de 30 0/0 avec les MAISONS SIMILAIRES
Maison absolument Moderne et du dernier genre comme dessin et coloris
Téléphone : 55-85 Téléphone : 55-85
Impression de tous dessins, tous styles et toutes teintes conformes à échantillon dans les 24 heures
ENVOI D'ÉCHANTILLON SUR DEMANDE

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES
CAOUTCHOUCS
A1.CAN et Cie, 75, rue Saint-Lazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha
CONTENTIEUX-TRANSPORTS
Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemin de fer.
CAFES, POIVRES
Joseph DANON et C^e importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).
CONTRIBUTIONS
Paul VILLARD et C^e, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.
DENREES DIVERSES
Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine).
FROMAGES
KRAUER et PELISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.
GRAINS, FOURRAGES
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.
ACHATS d'avoines toutes sortes et belles orges. Envoyer juste prix et échantillons. POTOT, grains, Nangis (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement; toiles à rendre ou ses toiles.
LEGUMES SECS
ETLIN Paul., 9, rue du Louvre, Paris.
POMMES DE TERRE
F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, Marseille.
SAVONS
NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.
VINS ET SPIRITUEUX
MADON E. et F., courtiers à Marseille.

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

CAOUTCHOUCS
Lyon, 9 mars.
Vieux Caoutchoucs
Enveloppes autos lisses marq. div 55 60
Enveloppes autos lisses Michelin 60 65
Enveloppes voitures lisses 45 50
Enveloppes autos ferrées 30 35
Enveloppes vélos souples 15 20
Bandages pleins avec toile 50 55
Bandages pleins sans toile 75 80
bandes rouges autos soup. petits aérocaux 200 210
bandes rouges autos soup. ent. 250 260
bandes rouges vélos souples 200 210
bandes à air grosses tol. souv. 275 300
bandes à air 1/2 duitant 180 190
bandes à air rouge, ou gris, scéh. 60 65
savates lisses 60 65
savates baus de mer découpées 45 50
Joints mêlés 60 65
Bucs de voitures d'enfants 25 30
Cuapets rouges et divers 80 85
Les 100 kilos franco Lyon.
Métaux Précieux
Lyon, 9 mars.
Or : Médailles de l'Etat 3 10
Monnaies 900 m/m 3 05
Boite montres, alliances 2 48
Or creux 2 38
Or mêlé 2 40
Jaseron 2 30
Le gramme.
Argent : Vieux Paris (1^{er} titre) 78 >
Coq (1^{er} titre) 77 >
Aurore (1^{er} titre) 75 >
2^e titre 58 >
Gains gendarmes 30 >
Sergent duré 30 >
Soutache blanche 50 >
Soutache dorée 72 >
Jugulaires blanches 82 >
Jugulaires dorées 82 >
Faux doré (militaire) 10 >
L'œil blanc 1 50
Platine : Pur 8500 fr. le kilo 5 10
Cuivres dorés (suivant qualité) 15 25
Doublé or (dit) 15 25
Cuivres argentés (dit) 2 40
Le kilo.
Papiers
Vieux Papiers
Lyon, 9 mars.
Papier ordinaire 12 14
Papier magasin 12 14
Béton 18 20
Copies de lettres 20 22
Correspondance 20 22
Catalogues, brochures 20 22
registres, gros et petits 15 20
Vieux journaux 15 20
Papiers propres à plat 25 30
Rogures blanches 25 28
Rogures mêlées 18 20
Les 100 kilos franco Lyon.
POILS ET CRINS
Lyon, 9 mars.
Cuir brosse 4 > 4 50
Culière blanche 3 75 4 >
Peignes et émouchois propres 3 25 3 50
Peignure moile 2 25 2 50
Crins de bœufs propres 2 25 2 50
Crins de bœufs impropres 2 25 2 50
Le kilo.
Soies de porcs
Soies arrachées 15 > 20 >
Soies échaudées 80 > 80 >
OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS
Lyon, 9 mars.
Os de cuisins 11 50 12 50
Os d'équarrissage non cuits 9 > 9 >
Os d'équarrissage cuits 9 > 9 >
Os de travail 16 > 18 >
Cornes bœufs et vaches n. vid. 20 > 22 >
Ergols ou onglons vides 18 > 20 >
Sabots de chevaux vides 14 > 15 >
Carène de pieds de chevaux 15 > 16 >
Colle de bœufrier 3 > 3 >
Os de ville frais 9 > 10 >
Les 100 kilos franco Lyon.
PEAUX DE LAPINS
Lyon, 9 mars.
Peaux de lapins toutes venantes 3 25 3 75
Le kilo (suivant provenances)
Tous les prix ci-dessus s'entendent pour une certaine quantité. Les prix de tous ces articles restent fermes et une augmentation est à prévoir dès la reprise des transports.

La MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE